Monsieur Le Préfet

Préfecture de la Marne

Services de l'Environnement et des Installations classées pour la Protection de l'Environnement

1, rue de Jessaint

CS 50431

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Fait à SAINT-MEMMIE, le 10/08/2019

Objet : Attestation de non prise en charge de VHU équipés GPL

Monsieur Le Préfet,

Je soussigné, M. Vincent ORDAN, agissant en tant que Gérant de la société AUTO DEPOLLUTION ORDAN, certifie que nous n'acceptons pas pour dépollution et destruction les VHU équipés au GPL, sauf si ces opérations ont été au préalable réalisées par une société tierce spécialisée.

Pour faire valoir ce que de droit.

M. Vincent ORDAN

Gérant

ADO
AUTO DEPOLLUTION ORDAN
SARL au capital de 10 000€
CHEMIN de St GIBRIEN-51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
SIRET: 497 986 810 00024-APE 4520A
TVA FR 04497986810-N°VHU PR 51000 03D
Tél. 06.23.83.73.02 - 03.26.64.07.01